TABLEAU DES GARANTIES DU LEBM

L'Assurance Maladie du LEBM couvre les coûts des soins préventifs et le remboursement, dans la limite des conditions fixées à l'Annexe 2 et à l'Appendice 1 de l'Annexe 2 au Règlement du personnel du LEBM, des frais raisonnables et habituels¹ engagés par l'assuré dans le cadre d'un traitement médical prescrit par une personne légalement autorisée à exercer la médecine.

Ce tableau des garanties fournit des informations supplémentaires sur les prestations, les plafonds et obligations relatives à votre l'Assurance Maladie.

Le Règlement du personnel du LEBM (Annexe 2 et Appendice 1 de l'Annexe 2 au Règlement du personnel) est le document faisant foi concernant les dispositions de l'Assurance Maladie du LEBM.

Natu	re des soins Couverture				
Prestation	Description détaillée	Adulte	Enfant ayant-droit	Exclusions	Information complémentaire
Médecin généraliste et médecin spécialiste	Médecin généraliste Médecin spécialiste Professeur, chef de service hospitalier, médecin-chef Autres examens médicaux	100%	100%	Chirurgie esthétique et autres prestations réalisées à des seules fins d'embellissement, de modification ou de remodelage des structures et tissus corporels afin d'en améliorer l'apparence sauf nécessité médicale	
Médecine et thérapie complémentaires (alternatives)	Homéopathie Ostéopathie Chiropractie Acupuncture Biorésonance Réflexologie plantaire Shiatsu	100%	100%	Exemples: Ayurveda, fleurs de Bach, chromothérapie, danse-mouvement- thérapie, méthode Feldenkrais,	

¹ Les coûts raisonnables et habituels seront déterminés, pour chaque implantation du LEBM, en fonction de l'assurance santé national ou privé qui opère dans le pays du bureau en question. En cas de doute, merci de consulter Henner avant de réaliser la dépense.

Nature des soins		Couverture			
Prestation	Description détaillée	Adulte	Enfant ayant-droit	Exclusions	Information complémentaire
				hypnose, hypnothérapie, coaching personnel, luminothérapie, méditation, Pilates, thérapie par la polarité, Qigong, Rebirth, Reiki, Tai Chi Chuan, yoga, harmonisation énergétique et corporelle	
Dentiste	Consultations Examens de routine Hygiène dentaire Radiologie dentaire Obturations (amalgames et composites) Extraction dentaire (dents de sagesse comprises) Traitement canalaire Traitement chirurgical	80 % dans la limite de 1 200 EUR / 1 020 GBP par bénéficiaire au cours de la première année d'affiliation – puis 100 % à compter de la deuxième année	100 % dans la limite de 1 200 EUR / 1 020 GBP par bénéficiaire au cours de la première année d'affiliation – puis 100 % à compter de la deuxième année	Blanchiment dentaire (éclaircissement)	
	Bilans semestriels et traitements associés (hygiène dentaire par ex.)	100%	100%		
Prothèses dentaires et orthopédie dento- faciale	Prothèses dentaires, couronnes, bridges, implants, inlays, prothèses partielles, prothèses complètes, réparations de prothèses dentaires, couronnes provisoires, traitements orthodontiques	90 % dans la limite de 4 000 EUR / 3 400 GBP par an à compter de la date d'affiliation	100 % dans la limite de 4 000 EUR / 3 400 GBP		Un devis préalable est conseillé pour être mieux informé sur le montant qui sera remboursé

Natu	Nature des soins		Couverture		
Prestation	Description détaillée	Adulte	Enfant ayant-droit	Exclusions	Information complémentaire
Soins infirmiers à domicile et aide à	Soins infirmiers à domicile	90 %	100 %		L'entente préalable est requise
domicile	Aide à domicile	90 %	100 %		L'entente préalable est requise
Sage-femme	Visites au domicile de l'assurée avant et après l'accouchement Cours de préparation à l'accouchement Accouchement hors hôpital Frais d'établissements médicaux (hôpital, maison de naissance, etc.) placés sous supervision médicale	100 %	100%		
Traitement stérilité	FIV / IICS	80 %, dans la limite de trois cycles de FIV/IICS après échec de tous les traitements précédents			L'entente préalable est requise
Avortement	Avortement	100 % Pour les interventions résultant d'une nécessité médicale ou d'un acte criminel	100% Pour les interventions résultant d'une nécessité médicale ou d'un acte criminel		
Stérilisation	Stérilisation	100 % Si nécessaire pour raisons médicales	100 % Si nécessaire pour raisons médicales		
	Ergothérapie				
Thérapies spécifiques	Orthophonie et audiologie	90 %	100 %		
Médicaments -	Médicaments Produits pharmaceutiques Homéopathie	100 %	100 %	Sauf si justifié médicalement : vitamines et	

Nature des soins		Couverture			
Prestation	Description détaillée	Adulte	Enfant ayant-droit	Exclusions	Information complémentaire
Tout médicament devra être prescrit par une personne légalement autorisée à pratiquer la médecine	Vaccins Sérums Pansements chirurgicaux Pilule contraceptive et autres médicaments de contraception jusqu'à l'âge de 18 ans			compléments pilules abortives, hormones de croissances, produits d'aide au sevrage tabagique, produits cosmétiques, produits de soins capillaires, articles d'hygiène personnelle	
Hospitalisation	Frais de séjour et de traitement dans une chambre semi-privée pendant plus de 24 heures consécutives dans un établissement placé sous direction et supervision médicales Soins infirmiers Frais salle d'opération Pansements chirurgicaux et médicaments prescrits durant l'hospitalisation Frais de consultations, d'examens d'anatomopathologie, et d'actes radiologiques Physiothérapie hospitalière Prothèses (vitales) Lit d'accompagnant pour enfant de moins de 12 ans. Chambre semi-privée (chambre à deux lits max.)	100 %	100 %	Chambre privée, sauf lorsqu'il n'existe pas d'autre solution, coûts ne relevant pas des soins hospitaliers (frais téléphoniques par exemple)	L'entente préalable est requise pour les hospitalisations programmées: la procédure standard d'Henner relative aux hospitalisations programmées s'applique La kinésithérapie réalisée dans le cadre d'une hospitalisation est remboursée comme de la Rééducation et est couverte à 100%.

Nature des soins			Couverture		
Prestation	Description détaillée	Adulte	Enfant ayant-droit	Exclusions	Information complémentaire
Frais de transport	Frais de transport vers et depuis un établissement médical si médicalement justifié	100 %	100 %	Les frais de transport aller et retour jusqu'un médecin généraliste, un dentiste ou un spécialiste, sauf en cas de nécessité médicale. Rapatriement, évacuation médicale depuis/vers un pays étranger	L'entente préalable est requise (la confirmation écrite du médecin traitant doit être présentée), à l'exception des situations d'urgence. L'évacuation depuis ou vers un autre pays (dont le pays d'affectation) est couverte dans le cadre d'une mission officielle. Afin de couvrir ce risque, nous vous recommandons de prendre une assurancevoyage supplémentaire
	Radiologie et radiothérapies	100 %			
	Examens de laboratoire		100 %		
Actes et examens spéciaux	Hémodialyses				
Speciaax	Examen histologique				
	Accouchement hors hôpital				
Kinésithérapie	Kinésithérapie	90 % dans la limite de 1 500 EUR / 1 275 GBP par bénéficiaire et par an à compter du premier jour de la couverture reconduite à la date anniversaire	100 % dans la limite de 1 500 EUR / 1 275 GBP par bénéficiaire et par an à compter du premier jour de la couverture reconduite à la date anniversaire		La kinésithérapie ambulatoire en série, prescrite pour de la rééducation, est prise en charge à 100%, mais doit être certifiée au préalable par un médecin. Les ordonnances doivent clairement indiquer que le traitement est destiné à de la rééducation. Veuillez noter qu'une une entente préalable est nécessaire à la prise en charge de ce traitement.

Natu	re des soins	Couverture			
Prestation	Description détaillée	Adulte	Enfant ayant-droit	Exclusions	Information complémentaire
Psychothérapie	Psychothérapie	100 % des frais raisonnables et pratiqués habituellement par séance dans chaque pays d'accueil, dans la limite de 35 séances par an	100 % des frais raisonnables et pratiqués habituellement par séance dans chaque pays d'accueil, dans la limite de 35 séances par an		L'entente préalable est requise, si le nombre de séances est supérieur à 35 par an. Le nombre maximum de séances peut être augmenté à titre exceptionnel et sur présentation d'un certificat médical dûment motivé
Soins préventifs et dépistage cancérologique	Dépistage régulier Soins préventifs pédiatriques Examen prénatal	100 %	100 %		
Rééducation - À des fins d'amélioration substantielle et permanente de la capacité du patient à travailler ou de prévention d'une détérioration importante de celle- ci	Frais de séjour dans un centre de rééducation (par ex. centres de santé mère- enfant, mesures de rééducation post- opératoires)	100 %	100 %		L'entente préalable est requise
Lunettes et lentilles de contact					
Toute paire de lunettes et/ou de lentilles de contact doit faire l'objet d'une prescription médicale rédigée par une personne légalement autorisée à exercer la médecine	Verres y compris verres organiques	90 % dans la limite de 250 EUR / 213 GBP par verre dont les lunettes de soleil avec correction. En cas de renouvellement, le remboursement ne sera accordé qu'au bout de 24 mois, sauf si l'évolution	100 % dans la limite de 250 EUR / 213 GBP par verre dont les lunettes de soleil avec correction. En cas de renouvellement, le remboursement ne sera accordé qu'au bout de 12 mois pour les enfants à charge de moins de 18		

Natı	ure des soins	Couverture			
Prestation	Description détaillée	Adulte	Enfant ayant-droit	Exclusions	Information complémentaire
		de la vision est attestée médicalement	ans, sauf si l'évolution de la vision est attestée médicalement		
	Monture	Dans la limite de 90 EUR / 77 GBP par personne et par période de 24 mois à compter du premier jour de la couverture reconduite à la date anniversaire. Remboursement d'une paire de lunettes dans la limite de 590 EUR / 503 GBP (tous les deux ans) si les factures ne peuvent être fractionnées. Les demandeurs peuvent également demander le remboursement de deux paires de lunettes dans cette limite globale s'ils choisissent deux paires de lunettes au lieu de lunettes bifocales	Dans la limite de 90 EUR / 77 GBP par personne et par période de 24 mois (12 mois pour les enfants à charge de moins de 18 ans), à compter du premier jour de la couverture reconduite à la date anniversaire. Remboursement d'une paire de lunettes dans la limite de 590 EUR / 503 GBP (tous les deux ans) si les factures ne peuvent être fractionnées		
	Réparation de lunettes	Les conditions de remboursement des frais de réparation des montures sont identiques à celles applicables au renouvellement de montures. Le montant remboursé dans le cadre d'une réparation sera déduit du remboursement maximum applicable en	Les conditions de remboursement des frais de réparation des montures sont identiques à celles applicables au renouvellement de montures. Le montant remboursé dans le cadre d'une réparation sera déduit du plafond de remboursement maximum applicable en		Il est recommandé d'assurer son équipement contre les pertes et dommages, en particulier lorsque le coût des verres et/ou de la monture est élevé. Cette assurance n'est pas couverte par l'Assurance Maladie du LEBM

Nature des soins		Couverture			
Prestation	Description détaillée	Adulte	Enfant ayant-droit	Exclusions	Information complémentaire
		cas d'achat d'une	cas d'achat d'une		
		nouvelle monture au	nouvelle monture au		
		cours de la même période	cours de la même période		
		90 % pour les lentilles	100 % pour les lentilles		
		permanentes ou jetables	permanentes ou jetables		
		dans la limite de 500 EUR	dans la limite de 500 EUR		
		/ 426 GBP, comprenant	/ 426 GBP, comprenant		
	Lentilles de contact et	les solutions de	les solutions de	Assurance pour	
	solution d'entretien	nettoyage, par période de	nettoyage, par période de	lentilles de contact	
		24 mois à compter du	24 mois à compter du		
		premier jour de la	premier jour de la		
		couverture reconduite à	couverture reconduite à		
		la date anniversaire	la date anniversaire		
		100 % si nécessaire sur le	100 % si nécessaire sur le		
		plan médical -	plan médical -		
	Chirurgie ophtalmique	80 % dans la limite de	100 % dans la limite de		
	corrective	1 700 EUR / 1 445 GBP par	1 700 EUR / 1 445 GBP par		
		œil et par personne au	œil et par personne au		
		cours de sa vie	cours de sa vie		
	Béquilles, orthèses, cannes	90 % dans la limite de	100 % dans la limite de		
	Ceintures	2 000 EUR / 1 700 GBP par	2 000 EUR / 1 700 GBP par		
	Bandages	personne et par période	personne et par période		
	Chaussures orthopédiques	de 12 mois à compter du	de 12 mois à compter du		
	Semelles orthopédiques	premier jour de la	premier jour de la		
Location ou achat	Dispositif de dialyse	couverture reconduite à	couverture reconduite à		
d'appareils	Extracteurs d'oxygène	la date anniversaire,	la date anniversaire,		
auxiliaires -	Membres artificiels	réparation et entretien compris	réparation et entretien compris		
appareils et		90 % dans la limite de	90 % dans la limite de		
prothèses orthopédiques		2 000 EUR / 1 700 GBP par	2 000 EUR / 1 700 GBP par		
		appareil, piles comprises -	appareil, piles comprises -		
	Appareillage auditif et piles	Équipement renouvelable	Équipement renouvelable		
	pour prothèses auditives	tous les cinq ans ou en	tous les cing ans ou en		
	' '	cas d'évolution de l'ouïe	cas d'évolution de l'ouïe		
		ou de besoin	ou de besoin		
		d'ajustement de la taille	d'ajustement de la taille		

Natu	re des soins	Couverture			
Prestation	Description détaillée	Adulte	Enfant ayant-droit	Exclusions	Information complémentaire
		du dispositif. Le renouvellement devra être justifié par une prescription rédigée par un oto-rhino- laryngologue (médecin ORL)	du dispositif. Le renouvellement devra être justifié par une prescription rédigée par un oto-rhino- laryngologue (médecin ORL)		
	Fauteuils roulants	Dans la limite de 5 000 EUR / 4 250 GBP (cette somme comprend le plafond de 2 000 EUR / 1 700 GBP pour les appareils et prothèses orthopédiques)	Dans la limite de 5 000 EUR / 4 250 GBP (cette somme comprend le plafond de 2 000 EUR / 1 700 GBP pour les appareils et prothèses orthopédiques)		L'entente préalable est requise
	Pacemaker	100%	100%		
Garanties obsèques	Garanties obsèques	Forfait de 1 600 EUR / 1 360 GBP par assuré	Forfait de 1 600 EUR / 1 360 GBP par assuré		Un certificat de décès est requis. Il est à envoyer au service RH du LEBM
Soins de longue durée	Soins de longue durée	Non couvert	Non couvert		